

Ã‰cophyto : Appel Ã projets rÃ©gionaux

Dossier de la rÃ©daction de H2o
March 2019

L'objectif de l'appel Ã projets rÃ©gionaux est de favoriser des changements de pratiques efficaces et durables permettant une rÃ©duction de l'usage, des risques et de l'impact des produits phytosanitaires.

Le plan Ã‰cophyto 2 a Ã©tÃ© publiÃ© le 20 octobre 2015 et vise une rÃ©duction de 50 % de l'utilisation des produits phytosanitaires en 10 ans. Ce plan sera prochainement renforcÃ© en un plan Ã‰cophyto 2+, conformÃ©ment au plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques et une agriculture moins dÃ©pendante aux pesticides publiÃ© le 25 avril 2018. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne perÃ§oit depuis 2016 une recette supplÃ©mentaire de 8 millions d'euros par an, issue de l'Ã©largissement de l'assiette des redevances pour pollutions diffuses. Cette enveloppe est rÃ©partie entre les rÃ©gions du bassin Loire-Bretagne conformÃ©ment Ã la circulaire de juillet 2016, qui cadre la mise en œuvre rÃ©gionale du plan.

Le 11^{me} programme d'interventions de l'Agence fixe les modalitÃ©s de financement de la mise en œuvre rÃ©gionale du plan Ã‰cophyto. Les dispositifs soutenus favorisent la rÃ©duction de l'usage, des risques et de l'impact des produits phytopharmaceutiques et concernent : l'accompagnement de programmes d'actions collectifs (dits "groupes 30 000") s'appuyant sur des groupes d'exploitants agricoles et prÃ©sentant un programme cohÃ©rent d'actions Ã©tabli Ã l'Ã©chelle de territoires, de filiÃ“res de production ou de groupes d'agriculteurs ; des investissements agro-environnementaux ; des Ã©tudes et investissements pour des filiÃ“res innovantes ; la mesure de conversion Ã l'agriculture biologique ; le suivi des produits phytopharmaceutiques dans les eaux.

Ã‰cophyto - Appel Ã projets rÃ©gionaux